

RELEVÉ DE DECISIONS ET INFORMATIONS

Comité Directeur de la F.F.P.J.P. des 16 et 17 mai 2009



➤ COMMUNICATION

1/ La première *Newsletter* de 6 pages doit être envoyée aux Comités Départementaux, aux Liges, aux partenaires et à tous ceux qui en ont manifesté le désir d'en être destinataire en nous communiquant leurs mails (Clubs, licenciés...) notamment via le site Internet Fédéral.

Le prochain numéro sera diffusé début juillet, pour un rythme de 4 par an. Il est bien entendu possible d'en faire une impression à quelque niveau que ce soit pour une plus large diffusion.

2 / Le Comité Directeur n'a pas donné suite aux propositions d'une part du Football Club de Nantes Evénements afin de participer à la tournée des plages, et d'autre part du journal *Le 10sport* qui proposait de mettre en place un nouveau partenariat payant lors des Championnats de France 2009.

3 / Un contrat est signé pour une année avec un nouveau partenaire dans le domaine de la téléphonie pour un montant de 12 000 € H.T. avec mise à disposition de vingt-sept téléphones disposant de 3 heures/mois gratuites pour le staff fédéral. A ce jour, le nom de l'opérateur ne peut être dévoilé car il réalisera une sortie nationale début juin 09. Par la suite, tous les abonnements réalisés avec cet opérateur sur présentation de la licence 2009 rapportera des royalties à la FFPJP. La FFPJP communiquera à cette occasion.

4 / Un stand de réception des partenaires et personnalités sur les Championnats de France est à l'étude.

➤ FINANCES

1/ La passation de pouvoirs s'est faite le 16 mai entre Michel Signaire et Daniel Read accompagné de son trésorier-adjoint Michel Desbois. Tout ce qui concerne les finances devra donc être transmis à l'adresse de Monsieur Daniel Read.

2 / Il sera signalé aux Comités retardataires qu'ils disposent d'une semaine supplémentaire pour le paiement de l'acompte. Passé ce délai, il sera appliqué aux Comités qui n'ont pas réglés, la pénalité prévue soit 20 % sur le versement des licences 2008.

➤ INFORMATIQUE, NOUVELLES TECHNOLOGIES et CARTES A PUCE

1 / Le contrat pour l'achat des lecteurs avec Aditia a été signé avec 2 banques pour le financement. Les versements s'effectueront sur 4 ans au lieu de 5, ce qui va demander un effort supplémentaire mais permettra une économie de 70 000 euros en fin de dossier.

2 / Il est rappelé qu'il n'est pas obligatoire de présenter un certificat médical pour obtenir et donc délivrer une licence.

Les licences pourront être renouvelées à partir du 12 novembre 2009 pour 2010, elles seront donc valables pour 2009 et à partir du 1^{er} janvier 2010. Le logiciel reconnaîtra 2009 et 2010.

Il n'y aura plus de dérogation pour le mois de janvier : ne seront donc pas acceptées que les licences de l'année en cours (2010).

➤ SPORTIF ET COMPETITIONS

⇒ Interentreprises 2009 :

Il a été confirmé la phase qualificative d'une équipe par zone pour le Trophée de France à Moulins (03)

Le calendrier a été envoyé aux référents entreprises, aux CD et Ligues. Il est rappelé que ces rencontres devront être jouées afin que les résultats soient communiqués avant le 30 juin 2009.

⇒ Championnat National des Clubs

Il a été fixé l'organisation pour 2009 en 2 Zones : Nord et Sud

Le calendrier et les modalités de cette compétition seront envoyés dans les tous prochains jours par le Comité de pilotage et la FFPJP.

ZONE NORD : 10 équipes - 2 Groupes

Groupe A : tous les matchs auront lieu à Bar le Duc : 1^{er} match 14 h 30, 2^e match 17 h

1^{ère} journée le samedi 17 octobre 2009 - 2^{ème} journée le samedi 24 octobre 2009

3^e journée le dimanche 25 octobre 2009 à 8 h 30.

Groupe B : tous les matchs auront lieu à Compiègne : 1^{er} match 14 h 30, 2^e match 17 h

1^{ère} journée le samedi 17 octobre 2009 - 2^{ème} journée le samedi 24 octobre 2009

3^e journée le dimanche 25 octobre 2009 à 8 h 30

ZONE SUD : 6 équipes.

1^{ère} journée avant le 19 septembre 2009

2^{ème} journée le 19 septembre 2009

3^{ème} journée le 26 septembre 2009

4^{ème} journée le 10 octobre 2009

5^{ème} journée le 17 octobre 2009

FINALE 2009 : les 14 et 15 novembre à Chalon sur Saône

Samedi 14 à 14 H 00: ½ finales une équipe du Nord contre une équipe du Sud ;

Dimanche 15 à 08 H 30: Finale des gagnants et finale des perdants en doublette et tête à tête ;
à 14 H 00: Finale des gagnants et finale des perdants en triplète.

Pour les années futures, une enquête sera diligentée auprès des Ligues. 3 Niveaux de Championnat national des Clubs ainsi qu'un calendrier seront proposés par le Comité de pilotage qui assurera la gestion des groupes (montées et descentes), établira un règlement pour chaque niveau (départemental, régional, national).

IMPORTANT : Toute équipe qui s'engage pour la première fois commence en bas de l'échelle départementale.

⇒ Jeunes

1/ Création à compter de la saison 2010 de la catégorie **BENJAMIN**

2 / **A partir de 2010** les tranches d'âge et distances de jeu seront les suivantes:

Benjamins : 11 ans et moins (distance de jeu de 4 à 8 mètres)

Minimes : 12 et 13 ans (distance de jeu de 5 à 9 mètres)

Cadets : 14 et 15 ans (distance de jeu de 5 à 9 mètres)

Juniors : 16 et 17 ans

Les Benjamins dernière année pourront jouer en minimes.

3 / Lors des championnats de France jeunes, la Coupe de l'avenir est maintenue pour les cadets et minimes sans obligation de participation.

4 / Le coaching est autorisé sur toutes les compétitions jeunes dans la mesure où la personne est diplômée (minimum initiateur).

5 / **IMPORTANT** : Pour les championnats de France Jeunes à compter de la saison 2010, les équipes devront être managées par un éducateur BF 1 avec dépôt de sa carte à la table de marque avec sa licence.

6 / Les cadets et minimes pourront participer aux compétitions inscrites au calendrier et aux nationaux à condition qu'un adulte dépose sa licence et encadre l'équipe. Ils ne pourront pas jouer si une compétition « Jeunes » est organisée. Les engagements devront être réglés.

7 / Un championnat par équipes de clubs est à l'étude.

8 / Les championnats de France de la catégorie Minimes regrouperont 128 équipes pour 2010.

⇒ **Championnats de France**

1 / **IMPORTANT** : Dès la saison 2010, les Championnats de France Doublette masculin et Individuel sont rétablis **tous les ans à des dates séparées**. Le championnat de France Individuel sera regroupé avec le championnat de France Doublette féminin. Le championnat de France Doublette masculin pourra être organisé seul ou couplé avec un championnat de France féminin.

2 / **IMPORTANT** : A compter de la saison 2010, il est décidé de décharger les Comités à qui la FFPJP a confié la mission d'organisation de la dotation de ces championnats de France en lots. La F.F.P.J.P. offrira un souvenir identique à toutes les joueuses et à tous les joueurs qualifiés pour les championnats de France ainsi qu'aux délégués (*ceci représente environ 6 000 cadeaux souvenirs*). La F.F.P.J.P. attribuera au Comité organisateur une subvention égale à la part des partenariats soit 3 000 €. Toutefois, le Comité organisateur pourra offrir des cadeaux de partenaires ou autre s'il le désire sans en avoir l'obligation.

3 / **Répartition des équipes aux championnats de France :**

Il est rappelé la répartition des équipes :

- Championnats basés sur 128 équipes : 1 équipe par CD, 1 équipe par Ligue, les champions de l'année précédente, les vice-champions de l'année précédente et une équipe pour le comité organisateur. Pas d'attribution d'équipes supplémentaires.

- Championnats triplètes seniors masculin, elle est la suivante : 16 équipes au mérite, celles qui ont participé aux 1/8^{ème} de finale du Championnat de France.

- Championnats de Jeu Provençal : statu quo, on ne complète pas.

4 / **IMPORTANT** : Il n'y a pas de candidats pour l'organisation des Championnats de France 2010 Jeunes.

5 / Le championnat de France triplètes Jeu Provençal 2010 confié au Comité de la Haute-Garonne qui devait se dérouler à Tournefeuille aura finalement lieu à Fenouillet toujours dans la banlieue Toulousaine.

➤ **DISCIPLINE**

- 1 / Les mentions de fin de sanction et de paiement amende figureront au fichier national.
- 2 / Un support de formation est en cours de finalisation. Une révision des textes est prévue.
- 3 / Après étude et discussion, le Comité Directeur FFPJP a rejeté 4 demandes de remises de peines.

➤ **ARBITRAGE**

- 1 / Organisation de la journée de formation le **8 novembre 2009**.
- 2 / Les examens d'arbitres départementaux auront lieu à la même date et porteront sur les mêmes questions, idem pour les examens d'arbitre de Ligue.
- 3 / L'écusson d'arbitre stagiaire est supprimé.
- 4 / Un contrôle de boules sera effectué sur chaque championnat de France en accord avec le Président du Jury.
- 5 / La suppression du rendement de points sera proposée au congrès d'Epinal.
- 6 / La FFPJP décide qu'un arbitre Président de Comité ne peut arbitrer dans son Comité, qu'un arbitre Président de Ligue ne peut arbitrer dans sa Ligue, qu'un arbitre membre du Comité Directeur de la FFPJP ne peut arbitrer en France. Les Présidents de Comités et/ou de Ligues, également arbitres, n'arbitrent pas sur les Championnats de France.

➤ **COUPE de FRANCE**

Pour l'édition 2009-2010, à compter des 16^{ème} et 8^{ème} de finale nationale, les frais de déplacements seront remboursés sur la base informatique « Via Michelin » pour deux voitures aller/retour.

➤ **CENTRE NATIONAL DE FORMATION**

Une personne sera salariée du centre de formation pour assurer le secrétariat (contrat de 10 heures par mois pendant 10 mois). Son salaire sera entièrement pris en charge par le Centre.